Crépol (26) : 9 mis en examen libres après avoir intimidé des victimes, insulté la juge et caché armes, drogue et téléphones en prison, le meurtrier de Thomas toujours inconnu

09/09/2026 à 14h19



Affaire Crépol : selon Europe 1, les mis en examen ont multiplié les incidents pendant l'instruction. En huit jours lors de la reconstitution, 17 comptes rendus ont été établis : intimidations de victimes, insultes envers la juge, téléphones et stupéfiants dissimulés, ainsi que des armes artisanales retrouvées en cellule.

Le parquet dénonce un « comportement dissimulateur adopté par l'ensemble des mis en examen ». Près de trois ans après la mort de Thomas Perotto, l'auteur des coups mortels n'a toujours pas été identifié.

Europe1